

EXERCICE PROFESSIONNEL

Chirurgiens-dentistes régulateurs au SAMU-Centre 15

Retour sur l'expérimentation
régionale en cours

p. 5

**Anticiper et mieux vivre le départ
à la retraite : Prochaines journées
de sensibilisation début 2023**

p. 6

**Intégrez la santé environnementale
à votre pratique !**

p. 7





LAURÉATE

Dr Marie-Line Dubois lauréate du Prix de thèse 2022

L'URPS CD NA distingue des thèses de médecine bucco-dentaire axées sur la santé publique et réalisées par des étudiants inscrits à l'UFR d'Odontologie de l'Université de Bordeaux.

Lors de la cérémonie organisée le 3 juin dernier, trois prix ont été décernés, dont le 1^{er} prix au Dr Marie-Line Dubois pour sa thèse « *Création d'un outil numérique pour la santé bucco-dentaire des Français - Étude auprès des utilisateurs* ».

Nouvelle édition pour 2023 !

Trois prix seront décernés pour les thèses soutenues entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2022.

Dépôt des candidatures jusqu'à fin janvier 2023

En savoir plus



urps-chirurgiensdentistes-na.fr

- 3 Édito du Président
- 4 Lettre de la Vice-Présidente
- 5 EXERCICE PROFESSIONNEL
Chirurgiens-dentistes régulateurs
au SAMU-Centre 15 : Retour sur
l'expérimentation régionale en cours
- 6 QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL
Anticiper et mieux vivre le départ
à la retraite
- 7 FORMATION CONTINUE
Intégrez la santé environnementale
à votre pratique !
- 8 PUBLICS VULNÉRABLES
Patients en situation de handicap :
Découvrez 3 outils d'aide à l'évaluation
et à l'adaptation de la prise en charge

SOMMAIRE

- 9 SANTÉ PUBLIQUE
Mois sans Tabac : Les repères pour la prescription
de substituts nicotiniques
- 10 LES RENDEZ-VOUS DE L'URPS
Les prochains webinaires flash !
Retour sur les formations URPS à destination
des infirmières scolaires
- 11 PORTRAIT
Rencontre avec Blandine Roquebert,
Assistante administrative et comptable
de l'URPS CD NA
- 12 Outils pratiques de l'URPS

La *guerre* des *étoiles*!

*Il y a bien longtemps...
Dans une galaxie très lointaine...*

« **Et NON, je ne vais pas vous parler de la saga de Georges Lucas mais plus simplement de la nouvelle et de la vraie guerre des étoiles qui fait rage sur les réseaux !**

En effet, avec la croissance du digital dans notre quotidien, les moyens mis à la disposition des usagers pour évaluer et noter les biens et les services se sont fortement développés : fiches Google, forums, réseaux sociaux... Nous sommes notés partout et tout le temps et cela ne nous échappe pas !

Les premiers à avoir connu cette tendance étaient les restaurateurs, dans un premier temps notés et « macaronisés » par des critiques culinaires mais aujourd'hui notés par tous ! Et sincèrement, nous nous servons de ces commentaires pour faire nos choix avant d'aller au restaurant ; quoi de plus normal !

De nombreuses possibilités s'offrent donc aux internautes, usagers, patients pour émettre un avis ou un commentaire... même sur leur chirurgien-dentiste !

Une fois publié, cela nous affecte tout simplement, mais cela peut aussi freiner le développement du cabinet et avoir des répercussions sur la prise en charge de notre patientèle. On parle alors d'atteintes à l'e-réputation.

Selon les termes de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL), « l'e-réputation est l'image numérique d'une personne sur Internet. Cette e-réputation est entretenue par tout ce qui concerne cette personne et qui est mis en ligne sur les réseaux sociaux, les blogs ou les plateformes de partage de vidéos ».

Mais la question centrale est « Que voulons-nous » ?

Être noté de manière arbitraire par nos patients ? Ou ne serait-ce pas le moment de prendre en charge collectivement notre image et de réfléchir à comment l'améliorer ? Par les formations, par exemple celles proposées par l'URPS, et pourquoi pas demain la re-certification, mettant ainsi en place notre propre système de « notation », basé sur du concret. Et ainsi démontrer à tous que nous améliorons nos pratiques toujours en corrélation des données acquises de la science !

Car sinon...

*« Au village, sans prétention - J'ai mauvaise réputation
Qu'je me démène ou que je reste coi - Je passe pour un je-ne-sais-quoi
Je ne fais pourtant de tort à personne - En suivant mon chemin de petit bonhomme
Non, les braves gens n'aiment pas que - L'on suive une autre route qu'eux
Non, les braves gens n'aiment pas que - L'on suive une autre route qu'eux... »**

Et surtout bonne lecture de notre numéro 5 étoiles !

* Georges Brassens - La Mauvaise réputation



La lettre

de la Vice-Présidente

Dr Nathalie DELPHIN



« ISIDORT, notre paresseux préféré, va fêter ses 5 ans !

Cette action inter-URPS, initiée par l'URPS Masseurs-Kinésithérapeutes de Nouvelle-Aquitaine, regroupe toutes les professions de santé. L'URPS Chirurgiens-dentistes s'implique totalement dans cette coordination inter-URPS et permet ainsi à ISIDORT de continuer son chemin...

ISIDORT, c'est un programme de dépistage de l'apnée du sommeil chez l'enfant avec 2 axes principaux :

- ***la sensibilisation des parents et des acteurs adultes en contact avec l'enfant***, afin de permettre une information et un dépistage le plus précocement possible ;
- ***l'information et la mobilisation de tous les professionnels de santé*** afin de prévenir, de diagnostiquer et de savoir orienter pour qu'une prise en charge soit effectivement réalisée.

En 5 ans, ISIDORT est allé dans les écoles, a réuni des professionnels de santé, a permis de dépister des centaines d'enfants et a démontré l'efficacité d'une action interprofessionnelle de santé publique tournée vers les enfants et leur santé d'aujourd'hui, pour leur santé de demain.

ISIDORT a traversé la crise Covid et les changements de mandature au sein des URPS, car le sommeil des enfants est une cause majeure, importante à mettre en avant.

Les chirurgiens-dentistes et les orthodontistes représentés par l'URPS CD NA, ont toute leur place dans ce programme qui permet une mise en lumière de cette pathologie multifactorielle chez l'enfant.

ISIDORT, en étant une véritable démarche pluridisciplinaire de santé, permet aux chirurgiens-dentistes d'agir efficacement auprès des enfants et de leurs familles. Plusieurs outils généralistes, communs à tous les acteurs de santé, sont à votre disposition. Et bien sûr, l'URPS CD NA a aussi pour projet de vous proposer prochainement des outils personnalisés, toujours dans l'idée de vous accompagner dans votre pratique quotidienne.

Savoir jouer son rôle dans le dépistage du SAHOS chez l'enfant et accompagner les jeunes patients et leurs familles, c'est aussi ça, être chirurgien-dentiste aujourd'hui. C'est aussi ça ISIDORT !



ISIDORT

PROGRAMME DE DÉPISTAGE DE L'APNÉE DU SOMMEIL DE L'ENFANT



Découvrez le programme ISIDORT et retrouvez les outils proposés aux professionnels de santé en vous rendant sur le site : www.isidort.fr, onglet « Professionnels ».



Chirurgiens-dentistes régulateurs au SAMU-Centre 15



Retour sur l'expérimentation régionale en cours

5 questions à...



Laetitia DARRIEUTORT

*Pilote du projet et chargée de mission
au Conseil Régional de l'Ordre des
Chirurgiens-dentistes Nouvelle-Aquitaine*

Tout d'abord, pouvez-vous vous présenter ?

J'ai intégré le Conseil régional de l'ordre d'Aquitaine en 2016 avec pour mission l'élaboration, le déploiement et l'évaluation du plan d'actions régional en faveur de la santé bucco-dentaire. Depuis la mise en place du Conseil régional de l'ordre de Nouvelle-Aquitaine, mes missions ont été élargies et je m'occupe aussi de la politique régionale bucco-dentaire incluant la permanence des soins.

L'expérimentation de la régulation dentaire au sein des SAMU-Centre 15 en Nouvelle-Aquitaine a débuté le 8 mai en Gironde et le 12 juin dans les Deux-Sèvres. Comment fonctionne-t-elle ?

Cette expérimentation les dimanches et les jours fériés est autorisée et financée par l'Assurance Maladie et l'ARS dans le cadre des expérimentations « Article 51 » (LFSS 2018). Prévue pour une durée de deux ans, elle vient compléter la permanence des soins dentaires. Concrètement, cela se traduit par la permanence d'un chirurgien-dentiste régulateur – accessible par le numéro 15 – au centre de régulation du SAMU. Elle repose sur l'utilisation du logiciel de régulation du SAMU. Cette régulation vise à permettre une prise en charge efficiente des demandes de soins dentaires urgents en adaptant celle-ci en fonction des besoins : conseils, téléprescription vers la pharmacie de garde, orientation vers le chirurgien-dentiste effecteur de garde.

Comment intervient le Conseil régional de l'ordre dans ce projet ? Quel est votre rôle en tant que chargée de mission ?

Le Conseil régional de l'ordre est le porteur du projet. Il est le signataire des conventions avec l'Assurance Maladie et l'ARS et il coordonne le déploiement du projet en appui avec les Conseils départementaux de l'ordre et les SAMU-Centre 15. Il est en soutien dans l'évaluation de l'expérimentation, imposée par la loi, en lien avec l'évaluateur externe.

En tant que chargée de mission, je suis l'interlocutrice-traductrice des élus ordinaires du Conseil régional et des Conseils départementaux de l'ordre ainsi que des autres partenaires impliqués dans le projet : SAMU-Centre 15, chirurgiens-dentistes régulateurs, URPS CD, ARS... J'accompagne les Conseils départementaux de l'ordre dans la méthodologie de projet. J'interviens également dans l'élaboration d'outils d'aide à la régulation ou à l'évaluation en lien avec les autres partenaires.

Comment travaillez-vous avec les autres organismes de la profession dentaire ? Et avec les SAMU-Centre 15 ?

Les rôles et les missions de chacun (Conseil régional et Conseils départementaux de l'ordre, URPS CD NA) ont été préalablement définis, chacun conservant ses prérogatives, tout en favorisant une dynamique collective pour la réussite de cette expérimentation. Les SAMU-Centre 15 connaissent des mutations importantes avec la mise en place du Service d'Accès aux Soins (SAS) et la certification de la Haute Autorité de Santé (HAS). Le défi a été de démontrer que l'intégration d'un chirurgien-dentiste n'allait pas compromettre leur organisation. Des temps d'échanges et de travail ont été nécessaires avec les médecins régulateurs hospitaliers et libéraux pour se coordonner.

En tant que pilote, quels sont pour vous les apports de ce projet en termes de santé publique ?

Cette expérimentation vise à démontrer l'efficacité de la régulation dentaire par une meilleure évaluation de la situation et une meilleure pertinence dans le recours aux soins. Ceci concourt à une amélioration significative du fonctionnement de la permanence des soins dentaires. Les qualifications du besoin de soins et du degré d'urgence permettent de dissocier les réelles urgences de ce qui relève des soins non programmés. La permanence d'un chirurgien-dentiste au SAMU-Centre 15 permet de renforcer le lien entre urgence hospitalière et médecine de ville. Il s'agit d'une première étape dans la gestion coordonnée des soins non programmés et d'une préfiguration de l'intégration de la profession dentaire au sein du SAS. Cette dernière constitue une perspective d'évolution de l'expérimentation. »



Anticiper et mieux vivre le départ à la retraite

Rendez-vous début 2023 pour les prochaines journées de sensibilisation

Vous êtes chirurgien-dentiste libéral en Nouvelle-Aquitaine et vous souhaitez prendre votre retraite d'ici 2 à 5 ans ? Cette action peut vous intéresser. Elle a d'ailleurs été pensée et testée par vos confrères... Après deux dates organisées en mars et juin 2022 au siège de l'URPS CD NA à Tresses (33), l'association propose d'autres journées début 2023 en département.

Attendu par certains, redouté par d'autres, le départ à la retraite peut être source de questionnements, voire d'inquiétudes. Pour accompagner les praticiens dans cette transition et leur permettre de débiter une réflexion sur les nouveaux horizons qui s'ouvrent à eux, l'URPS CD NA a développé une journée qui leur est spécialement dédiée.

Durée	1 journée en présentiel
Horaires	• Accueil à partir de 9h • Fin à 17h
Public	• Chirurgiens-dentistes libéraux entre 2 et 5 ans du départ à la retraite • Groupe de 12 participants
Intervenants	• Conseiller retraite • Expert-Comptable • Chargé de projets en prévention-promotion de la santé • Sophrologue

Après des retours et des effets positifs lors des deux premières sessions en 2022, l'URPS CD NA vous donne rendez-vous :



Jeudi 2 février 2023 à Angoulême (16)
Jeudi 6 avril 2023 à Pau (64)

Accès offert sur inscription préalable :
contactez l'URPS CD NA pour vous inscrire.
Les praticiens inscrits s'engagent à une présence sur la journée entière.

La journée « Anticiper et mieux vivre le départ à la retraite » s'adresse-t-elle à vous ?

Pour le savoir, identifiez les items qui vous correspondent parmi la liste suivante :

- J'ai plus de 55 ans, et je souhaite prendre ma retraite dans 2 à 5 ans.
- Je souhaite échanger avec d'autres personnes confrontées au départ à la retraite.
- Je suis intéressé(e) par les changements à venir liés au bien-être (par exemple : rythme de vie, activités, relations sociales, santé...).
- Je me sens prêt(e) à me questionner et à débiter une réflexion sur mes choix et habitudes de vie.
- Je suis ouvert(e) à participer à des ateliers ou à des activités de groupe.
- Je me suis déjà renseigné(e) sur les démarches administratives à réaliser. Il s'agit certes d'une préoccupation, mais qui n'est pas majeure.

Si vous avez identifié 3 items ou plus, les modalités d'animation et/ou les contenus prévus par l'URPS CD NA peuvent correspondre à vos attentes. N'hésitez pas à nous contacter.

Si vous avez identifié moins de 3 items, et si vous souhaitez vous inscrire à la préparation à la retraite, nous attirons votre attention sur les items précédents : ils résument les modalités d'animation et les contenus abordés lors de la journée.



Intégrez la santé environnementale à votre pratique !

L'URPS Chirurgiens-dentistes Nouvelle-Aquitaine est partenaire du nouveau MOOC Santé environnementale, une formation gratuite en ligne pour intégrer cet enjeu à votre pratique.

À partir du 14 octobre 2022, l'Institut de Santé Publique, d'Épidémiologie et de Développement (Isped) de l'Université de Bordeaux, en partenariat étroit avec la Faculté de Médecine et Pharmacie de l'Université de Poitiers, l'ARS Nouvelle-Aquitaine, la Région Nouvelle-Aquitaine et les Unions Régionales des Professionnels de Santé (URPS) des Pharmaciens, Chirurgiens-dentistes, Sages-femmes, Infirmiers, Médecins et Masseurs-kinésithérapeutes de Nouvelle-Aquitaine, ouvre une formation gratuite en ligne (MOOC) dédiée à la santé environnementale.

Perturbateurs endocriniens, cosmétiques, pesticides et agriculture, pollution atmosphérique, bruit, ondes et champs électromagnétiques... sont tous des sujets d'actualité qui posent question, tout en étant parfois sources de controverses du fait de la multiplicité des données à prendre en compte.

La santé environnementale au cœur des préoccupations contemporaines

Face à l'accroissement des problématiques liées au vaste champ de la santé environnementale et aux besoins émergents de formation dans ce domaine, un travail collaboratif a été initié dans le cadre du Plan Régional Santé Environnement (PRSE) de Nouvelle-Aquitaine pour développer une nouvelle offre de formation à distance pour les professionnels de santé en demande.

Découvrir et mettre en pratique la santé environnementale

Cette formation propose 8 modules, déclinés par profils de population ou milieu de vie.



Pour qui ?

La formation s'adresse en priorité aux professionnels de santé (médecins, chirurgiens-dentistes, sages-femmes, infirmiers, pharmaciens, masseurs-kinésithérapeutes, etc.), du secteur médico-social ainsi qu'aux professionnels de santé environnementale. Les étudiants dans ces domaines et toute personne disposant de prérequis et souhaitant approfondir ses connaissances sur le sujet peuvent également suivre cette formation.

Pourquoi ?

L'objectif de ce nouveau MOOC est de permettre à chacun(e) de comprendre, de décrypter les discours et d'expérimenter la santé environnementale grâce à des contenus pédagogiques variés élaborés par des experts : vidéos, quiz, cas pratiques, fiches conseils, ressources complémentaires...

Le + : Grâce à une approche conjuguant théorie et pratique, elle permet aux professionnels de s'emparer du sujet de façon pragmatique, en délivrant notamment des outils pratiques, tels que des kits de prévention (flyers, plaquettes, dépliants).

Quelle durée ?

La formation est ouverte d'octobre à avril (6 mois) et nécessite 12h minimum d'investissement (variable en fonction des prérequis de chacun), sur une base auto-rythmée.

Comment s'inscrire ?

La formation à distance est hébergée sur la plateforme FUN MOOC.

Inscription : www.fun-mooc.fr/en/cours/sante-environnementale



Patients en situation de handicap

Découvrez **3 outils d'aide** à l'évaluation et à l'adaptation de la prise en charge

Des outils peuvent aider les chirurgiens-dentistes à organiser ou à orienter la prise en soins de leurs patients en situation de handicap...

1

Réaliser les soins ou passer la main : à quels moments le déterminer ?

HandiConnect propose un arbre décisionnel, dont la première étape est une évaluation de la coopération du patient avec l'échelle de Venham.



Télécharger l'arbre décisionnel et l'échelle de Venham



2

Des adaptations ont été nécessaires pour réaliser les soins ? Pensez à la grille APECS !

Cette grille est à remplir par le praticien à la fin de chaque séance. Si au moins une case correspondant à une adaptation de prise en charge « modérée » ou « majeure » est cochée, le praticien peut facturer les mesures tarifaires liées au handicap.



Télécharger la Grille APECS



3

Quels sont les suppléments forfaitaires applicables ? Le mode d'emploi de la SOSS

L'association Santé Orale et Soins Spécifiques propose un récapitulatif des suppléments applicables à l'issue du remplissage de la grille APECS.



Télécharger le mode d'emploi de la SOSS



Retrouvez également ces 3 outils sur : urps-chirurgiensdentistes-na.fr, rubrique « Actualités »

ORIENTATION DU PATIENT

Zoom sur...

le référent handicap départemental

Le chirurgien-dentiste référent handicap départemental dispose de la connaissance de l'offre bucco-dentaire sur votre département. Il pourra vous conseiller dans l'orientation à proposer au patient. L'objectif est de permettre aux personnes en situation de handicap et de dépendance d'accéder à une prise en charge odontologique adaptée à leur état de santé général et cognitif.

Rapprochez-vous du référent handicap départemental si vous éprouvez des difficultés à prendre en charge votre patient en raison :

- de son handicap ou de son besoin de prise en charge spécifique,
- de l'accessibilité de votre cabinet,
- du matériel à votre disposition.

La prise de contact se fait auprès du **Conseil Départemental de l'Ordre des Chirurgiens-Dentistes**.

Mois sans Tabac

Les repères pour la prescription de substituts nicotiniques

Un fumeur accompagné par un professionnel de santé a plus de chances d'arriver à arrêter de fumer. Parmi les acteurs de premier recours, les chirurgiens-dentistes ont un rôle à part entière à jouer.



Dans l'accompagnement des patients vers l'arrêt du tabac, les traitements médicamenteux sont recommandés par la Haute Autorité de Santé (HAS). Ils permettent de soulager les symptômes de sevrage, de réduire l'envie de fumer et de prévenir les rechutes.

Les substituts nicotiniques sont le traitement médicamenteux de première intention dans le sevrage tabagique. Ils sont aujourd'hui remboursés par l'Assurance Maladie sans plafonnement annuel de remboursement.

Comment prescrire ces substituts nicotiniques ?

La COREADD (Coordination Régionale Addictions Nouvelle-Aquitaine) vous propose deux outils en ligne sur le sujet, à télécharger notamment sur le site de l'URPS :

Un mémo – Dépliant



Un guide - 16 pages





A vos agendas : Les prochains webinaires flash !

L'URPS CD NA vous propose des rencontres brèves en ligne, pour des repères utiles à votre pratique professionnelle. Le principe ? 5 min de présentation et 10 min de questions-réponses...

Vos prochains webinaires

Le 27 octobre 13h30 à 13h45	Accueil et prise en charge des victimes de violences au cabinet dentaire Animé par : Dr Nathalie Delphin – Vice-présidente de l'URPS CD NA
Le 17 novembre 13h30 à 13h45	Zoom sur les CPTS (Communautés Professionnelles Territoriales de Santé) Animé par : Dr Édouard Dusseau – Secrétaire général adjoint de l'URPS CD NA Karine Fontaine-Gavino – Responsable régionale d'AGORA Lib'



Pour vous inscrire et recevoir les liens de connexion, merci de compléter les formulaires en ligne sur www.urps-chirurgiensdentistes-na.fr, rubrique « Actualités »

Santé bucco-dentaire des enfants et des adolescents : Retour sur les formations URPS à destination des infirmières scolaires



avec Dr Mathieu Clinkemaillié, élu de l'URPS CD NA

Vous êtes formateur depuis 2018 auprès des infirmières scolaires... Pourquoi intervenir auprès de ce public ? Quels sont ses besoins et ses demandes ?

Les infirmières sont présentes dans tous les établissements scolaires. Elles réalisent un dépistage infirmier systématique et obligatoire chez les élèves de 6 ans et 12 ans. Il s'agit d'une opportunité formidable de dépister ces enfants et adolescents qui ne viennent pas tous nous consulter. Les élèves ont aussi un rapport particulier avec ces professionnelles de santé et se confient parfois plus qu'au cabinet dentaire. Aussi, l'infirmière scolaire est souvent le premier recours dans l'établissement en cas de traumatismes dentaires (fréquents à ces âges).

Pour vous, quelle est la plus-value de l'action de formation développée par l'URPS ?

L'Éducation Nationale, à travers ses directions régionales et départementales, nous a fait confiance grâce au statut d'acteur institutionnel de l'URPS. L'Agence régionale de Santé valorise également ces formations qui s'inscrivent parfaitement dans les missions de l'URPS.

Le support de formation réalisé par notre chargée de mission, en liaison avec les élus investis sur ce dossier, est de grande qualité et nous est systématiquement demandé au cours des formations. Les participants repartent également avec une fiche pratique pour réagir en cas d'urgence traumatique dans l'établissement.

Lors des nombreuses sessions que vous avez animées, pourriez-vous nous faire part des retours de participants qui vous ont marqué ? Pourquoi ?

Une des participantes nous a raconté avoir été appelée au bord d'un terrain de sport, un arc orthodontique avec deux incisives centrales était accroché dans le filet...

Les infirmières interviennent en classe autour de thèmes dans lesquels le bucco-dentaire peut tout à fait s'intégrer : nutrition, hygiène corporelle, estime de soi, addictions. Nous leur apprenons à trouver des liens avec ces thèmes. Toutes les occasions de sortir le bucco-dentaire de nos cabinets sont à saisir !



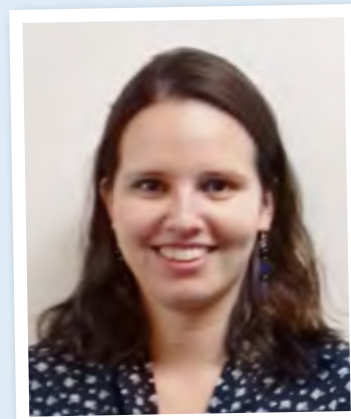
Orthodontistes : pensez aux prescriptions de paracétamol !

Parmi les retours formulés lors des formations, les infirmières scolaires nous ont régulièrement interpellés sur l'absence d'ordonnance en milieu scolaire pour les douleurs liées à l'activation des arcs ou après la séance de collage. Sans ce document, elles ne peuvent pas délivrer de paracétamol aux adolescents.

Rencontre avec...

Blandine ROQUEBERT

*Assistante administrative
et comptable de l'URPS CD NA*



Vous faites partie de l'équipe de l'URPS depuis janvier 2019. Pouvez-vous nous en dire plus sur vous, et nous préciser pourquoi vous avez rejoint notre association ?

J'ai eu un parcours plutôt atypique. J'ai commencé par un BTS notariat, puis après une réorientation vers le secrétariat médical, j'ai commencé à travailler dans deux cliniques privées nantaises en tant que secrétaire administrative. À la suite du regroupement de ces cliniques, j'ai saisi l'opportunité de tenter une expérience professionnelle dans une nouvelle région. C'est ainsi que j'ai rejoint l'URPS. C'était un défi enrichissant pour moi car je sortais du milieu purement « médical » des cliniques, et je découvrais notamment le milieu associatif allié à la santé publique.

Sur quelles thématiques intervenez-vous au sein de l'URPS ?

Je suis assistante administrative et comptable au sein de l'URPS. C'est un poste très polyvalent puisque, en plus des tâches administratives et comptables liées au bon fonctionnement d'une association, j'interviens sur de nombreux projets que porte l'URPS. Par exemple, je suis référente opérationnelle des actions menées sur la thématique de la cybercriminalité. J'aide également à la réalisation des supports pédagogiques sur les actions menées par la chargée de mission et je m'occupe des dossiers en lien avec les étudiants de l'UFR d'Odontologie de l'Université de Bordeaux.

Votre rôle au sein de l'URPS a évolué depuis votre arrivée... Que reprenez-vous de cette expérience, après plus de 3 ans à nos côtés ?

En effet, j'ai cette chance d'avoir un poste où l'on me donne la possibilité d'évoluer. Sur un poste d'assistant cela n'est pas forcément toujours le cas ! Cette expérience fut (et continue !) d'être très enrichissante pour moi. Tout cela vient agrandir mon expérience professionnelle. La découverte de la santé publique a été complexe mais tellement nécessaire à la compréhension du fonctionnement de l'URPS. Cette autonomie dans les tâches confiées ne peut être que bénéfique dans mon évolution professionnelle.

Quels sont vos prochains défis à relever au sein de l'URPS ?

Développer et enrichir la thématique de la cybersécurité est l'un de mes défis. C'est un sujet plus que d'actualité puisque les chirurgiens-dentistes sont une cible pour les hackers du fait de leur accès à des données de santé. Les dernières cyberattaques le prouvent bien... Des soirées d'information par le réseau des référents cybermenaces de la Direction territoriale de la Police Judiciaire de Bordeaux ont déjà été organisées pour les chirurgiens-dentistes. Parce que tous les professionnels de santé sont touchés, nous souhaitons mettre en place des actions en partenariat avec les autres URPS de Nouvelle-Aquitaine. »

EN BREF

À diffuser...



Vidéo Prévention

Tous les 3 mois, l'URPS met à votre disposition une vidéo de prévention à destination de vos patients. Différents sujets sont présentés, souvent en lien avec l'actualité. L'occasion de montrer que le chirurgien-dentiste accompagne ses patients dans leur santé au quotidien.

À regarder et à télécharger...

CPTS : quelle place pour le chirurgien-dentiste ?

Une CPTS, c'est quoi ? Quel objectif ? Comment ça marche ?
Quels avantages pour les patients ? Pour les professionnels ?

Deux élus de l'URPS CD NA, praticiens en activité libérale, vous répondent dans une courte vidéo (2min30) :

- Jacques Wemaere, Président de l'URPS Chirurgiens-dentistes et Secrétaire général d'Agora Lib'
- Édouard Dusseau, Secrétaire général adjoint de l'URPS Chirurgiens-dentistes

Pour aller plus loin, une plaquette de présentation sur les CPTS vous est également proposée.

À retrouver sur :



urps-chirurgiensdentistes-na.fr, rubrique « Actualités »

Appel à idées

Orthodontistes : faites part de vos besoins à l'URPS !

L'URPS a développé de nombreux outils pratiques à destination des omnipraticiens. Pour autant, la santé publique et la prévention concernent aussi les orthodontistes. N'hésitez pas à nous contacter pour nous faire part de vos idées d'actions !

Contact e-mail :



administratif@urpscdna.org

Testez-vous !

Serious Game « À la poursuite de Molairarty »

Tentez de remporter le guide ADF « Urgences médicales au cabinet dentaire » en retrouvant le méchant Molairarty, caché dans un des 3 scénarios !



Rendez-vous sur :



urps-chirurgiensdentistes-na.fr, rubrique « Actualités »

Suivez-nous !

Pour suivre toutes nos actualités, pensez à vous inscrire à notre newsletter.

Rendez-vous en bas de page sur :



urps-chirurgiensdentistes-na.fr

urps
CHIRURGIENS
DENTISTES NOUVELLE
AQUITAINE

L'union par l'action

**URPS Chirurgiens-Dentistes
Nouvelle-Aquitaine**

Immeuble Le Fénelon
1 allée Le Fénelon
33370 TRESSES
Tél : 05 33 09 36 39

urps-chirurgiensdentistes-na.fr